

LES DÉPUTÉS EXAMINENT LE PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2026

Les dépenses budgétaires avoisinent les 17.636 milliards de dinars

P3



ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le projet de loi sur le statut de la magistrature devant la commission juridique

P4

RAFAH SOUS TENSION

**Le Hamas refuse la reddition
et accuse Israël**

P11

PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ

**LES PRÉPARATIFS POUR
L'ÉTÉ 2026 SOUS LA LOUPE**

P2

PRODUCTION DE TILAPIA

L'activité de la filiale de Sonatrach monte en cadence

La filiale agroalimentaire du groupe Sonatrach "Agro-alimentaire activité" (3A), prévoit une montée en cadence significative de ses activités aquacoles, avec une production appelée à atteindre près de 800 tonnes de tilapia rouge d'ici la fin 2026, a indiqué son P-DG Arar Abdellah. La filiale exploite actuellement un bassin de 50.000 mètres cubes à Gassi Touil, dans la wilaya de Ouargla, dédié au grossissement du tilapia rouge, pour une capacité annuelle d'environ 100 tonnes, a fait savoir ce même responsable dans une déclaration à l'APS en marge de la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2025).

L'entreprise s'apprête, par ailleurs, à lancer de nouveaux projets "de dernière génération" à Ouargla et Saïda, avec des bassins fermés, offrant une capacité additionnelle estimée entre 300 et 350 tonnes, a-t-il ajouté. Les cahiers des charges relatifs à ces projets ont été finalisés et les appels d'offres seront lancés "très prochainement", selon le P-DG, qui assure que la réalisation de ces infrastructures nécessite entre huit et dix mois. Les installations comprendront un système d'élevage échelonné permettant une production régulière grâce à l'introduction mensuelle d'alvins de différents âges.

Interrogé sur la distribution, M. Arar a souligné que la commercialisation du tilapia rouge dépendra principalement de la demande des clients et des capacités logistiques disponibles. Il a également relevé un intérêt croissant pour le tilapia sur les marchés nationaux, avec des commandes directes auprès de la filiale de plusieurs entreprises et institutions.

En parallèle de ses activités aquacoles, la filiale agroalimentaire de Sonatrach développe plusieurs projets agricoles dans le Sud, portant sur les céréales, l'arboriculture fruitière, notamment le palmier dattier, ainsi qu'une unité de production d'aliments de bétail, dont la mise en œuvre est envisagée à partir de 2027, en complément d'un projet d'élevage en cours à Saïda.

PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ

Les préparatifs pour l'été 2026 sous la loupe

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, a présidé, hier à Alger, une réunion avec les responsables du groupe "Sonelgaz", consacrée à l'examen de dossiers importants, notamment l'avancement des travaux de plusieurs projets de production d'électricité et les préparatifs pour l'été 2026, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui intervient dans le cadre du suivi du plan d'action relatif au dossier de production d'électricité et à l'amélioration de la qualité du service public à travers tout le territoire national, a été tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres. Le ministre s'est réuni avec les cadres dirigeants du groupe "Sonelgaz", afin de débattre de plusieurs dossiers importants, notamment ceux liés à l'état d'avancement des travaux relatifs à l'exécution des projets de production d'électricité et des préparatifs pour l'été 2026, lit-on dans le communiqué. Après avoir écouté plusieurs exposés présentés par les responsables de l'activité à "Sonelgaz", M. Adjal a donné des orientations portant notamment sur la nécessité "d'accélérer la cadence d'exécution et sur la qualité de réalisation", précise le communiqué. A cette occasion, il a insisté, par ailleurs, sur "la nécessité de mettre en œuvre une feuille de route efficace et en synergie avec les orientations du Gouvernement qui place l'amélioration de la qualité du service public parmi ses priorités", estimant qu'"être à l'écoute des préoccupations des citoyens, et leur prise en charge, doit être la première priorité pour les services du ministère", a conclu le communiqué.

R.N

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ RAMADHAN

Les inscriptions lancées

Cette allocation de 10 000 DA est destinée exclusivement aux familles démunies remplissant les conditions mentionnées dans l'article 06 du décret exécutif n 25-86 du 22 février 2025, à savoir: aucune source de revenus pour le demandeur et son conjoint, le montant global de leurs revenus mensuels nets inférieur ou égal au salaire national minimum garanti fixé, selon la réglementation, à 20.000 DA.



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, dans un communiqué, le lancement, hier, des inscriptions pour bénéficiaire de l'allocation de solidarité Ramadhan 2026 et se poursuivront jusqu'au 8 décembre prochain. "Le ministère informe les citoyennes et citoyens souhaitant bénéficier de l'allocation de solidarité Ramadhan pour l'année 2026, estimée à 10.000 DA, que les inscriptions seront ouvertes pour une durée de 30 jours, à compter du dimanche 9 novembre 2025 (hier, ndr) jusqu'au lundi 8 décembre 2025, et ce, conformément à la décision du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports du 20 octobre 2025, relative aux dates de début et de fin de la période de révision annuelle du fichier numérique des personnes remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'allocation de solidarité Ramadhan pour l'année 2026", lit-on dans le communiqué. Par conséquent, "les personnes souhaitant bénéficier de cette allocation et remplissant les conditions d'éligibilité sont tenues d'en-

tamer les démarches d'inscription soit via le site électronique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à travers le lien suivant : <https://prestations.interieur.gov.dz/solidariteramadhan>, un service accessible aux détenteurs de cartes d'identité nationale biométrique, ou en se rapprochant des services de la commune de leur résidence, pour s'inscrire suivant le formulaire de demande de l'allocation, téléchargeable depuis le site officiel du ministère, en veillant à renseigner toutes les données mentionnées dans le formulaire et en s'assurant de leur exactitude et précision". Le ministère rappelle, en outre, dans son communiqué, que cette allocation "est destinée exclusivement aux familles démunies remplissant les conditions mentionnées dans l'article 06 du décret exécutif n 25-86 du 22 février 2025, portant institution d'une allocation de solidarité Ramadhan, à savoir: aucune source de revenus pour le demandeur et son conjoint, le montant global de leurs revenus mensuels nets inférieur ou égal au salaire national minimum

garanti fixé, selon la réglementation, à 20.000 DA, et une situation sociale précaire confirmée par des enquêtes sociales ou des visites sur le terrain". Les personnes inscrites bénéficiaires de l'allocation de solidarité en 2025, peuvent renouveler leurs demandes, a conclu la même source. Début novembre, Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a donné des instructions strictes aux walis et aux présidents de communes pour moderniser la gestion de la prime de solidarité destinée aux familles démunies à l'occasion du Ramadan 2026. Cette année, l'opération sera entièrement numérisée, afin d'assurer plus de transparence, de rapidité et de fiabilité dans le versement de l'aide.

Lors du Ramadhan de l'année dernière, pas moins de 48 793 bénéficiaires avaient été recensés dans Alger, pour un montant total de 489,8 millions de dinars, financé par plusieurs organismes, dont le secteur de la solidarité, le budget de l'État et les communes.

Ali.C

STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER MARS BEN M'HIDI

Les travaux de réalisations lancés

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, et le Président-directeur général de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau, (EAD) Lahcen Bada, ont supervisé, samedi, en compagnie des autorités de la wilaya de Tlemcen, le lancement du chantier de réalisation d'une station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) sur la plage de Ain Adjroud, dans la commune de Marsa Ben M'hidi. Cette nouvelle station s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire approuvé par le Conseil des ministres, réuni en octobre dernier sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant l'implanta-

tion de trois SDEM dans les wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Chlef, chacune ayant une capacité de production quotidienne de 300.000 m3, selon les explications fournies par Mouloud Hachlaf, adjoint du PDG de l'EAD. Cette station qui s'étend sur une superficie de 15 hectares, et dont la réalisation a été confiée à la société Cosider Canalisations relevant du groupe Cosider, spécialisé dans les grands projets d'infrastructures hydrauliques, devra produire 300.000 m3 d'eau par jour, destinés à l'alimentation en eau potable de 3 millions d'habitants de la wilaya de Tlemcen et des wilayas voisines, a fait savoir la même source. La station, qui

fonctionnera selon le procédé de l'osmose inverse, devra également générer pas moins de 1.500 emplois, dont 100 permanents, lors de la réception de sa première tranche prévue dans 22 mois, avec une capacité initiale de 150.000 m3 par jour, a-t-on précisé. Le P/DG de Sonatrach, Nouredine Daoudi, a déclaré à la presse, en marge du lancement du chantier, que "ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Président de la République visant à résoudre le problème d'alimentation en eau potable dans les wilayas de l'Ouest du pays", ajoutant que deux autres chantiers similaires seront lancés à Chlef et Mostaganem. Ce programme

complémentaire de réalisation de trois stations de dessalement de l'eau de mer vise à renforcer la sécurité hydrique dans la région Ouest du pays et à réduire la dépendance vis-à-vis des ressources de surface et souterraines, conformément à la stratégie nationale qui prévoit la production de 5,6 millions de m3/jour d'eau dessalée à l'horizon 2030, a-t-on souligné. Il convient de rappeler que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné la réalisation de cinq stations de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas d'El-Tarf, Bejaïa, Boumerdes, Tipaza et Oran, toutes mises en service cette année.

R.N

LES DÉPUTÉS EXAMINENT LE PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2026

Les dépenses budgétaires avoisinent les 17 636,7 milliards de dinars

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont entamé, hier dimanche, l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2026, présenté par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de plusieurs membres du gouvernement. Les débats, qui s'étaleront sur trois jours, verront l'intervention de 258 députés, avant la prise de parole des présidents des groupes parlementaires prévue pour mardi, suivie de la réponse du ministre et du vote du texte fixé au 18 novembre.

Dans sa présentation, M. Bouzred a indiqué que ce projet de loi intervient dans un contexte économique marqué par une reprise progressive, portée par les efforts du gouvernement en matière d'investissement, de diversification économique et de développement des exportations. Le texte prévoit des dépenses publiques de 17 636,7 milliards de dinars pour 2026, contre des recettes estimées à 8 009 milliards de dinars.

Soutenir l'investissement et encourager l'entrepreneuriat
Le PLF 2026 s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par le gouvernement pour stimuler l'investissement privé et soutenir l'innovation. Parmi les principales mesures figure la prolongation de la durée d'exonération fiscale accordée aux start-ups lors du renouvellement de leur label, portée de un à deux ans. Les incubateurs d'entreprises bénéficieront également du renouvellement automatique de leurs avantages fiscaux à chaque reconduction de leur label. Cette disposition vise à consolider l'écosystème entrepreneurial national en assurant la pérennité des structures d'accompagnement et en améliorant la qualité des services offerts aux jeunes porteurs de projets.

APPUI RENFORCÉ AUX EXPORTATIONS

Dans le même esprit, le projet de loi prévoit un renforcement du soutien aux exportateurs. Désormais, la prise en charge des frais de participation aux foires et événements économiques internationaux sera intégrale, alors qu'elle était jusque-là partielle (entre 50 et 80 %). Cette mesure, financée par le Fonds spécial de promotion des exportations, vise à accroître la visibilité des produits algériens sur les marchés étrangers et à diversifier les exportations hors hydrocarbures.

NOUVEAU CADRE POUR LA MICRO-IMPORTATION

Le texte introduit également un dispositif inédit en faveur de la micro-importation, permettant aux acteurs de cette activité de bénéficier du statut d'auto-entrepreneur. Ces importations seront soumises à un droit de douane réduit de 5 % et exonérées de TVA et autres taxes applicables. Les opérations de dédouanement seront simplifiées grâce à une déclaration allégée, tandis que les micro-importateurs seront soumis à un taux d'imposi-



tion forfaitaire unique de 0,5 % par transaction. Cette fiscalité simplifiée vise à formaliser et encadrer une activité en expansion, tout en élargissant la base fiscale et en soutenant les petites initiatives commerciales.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet de loi de finances 2026 met également l'accent sur la transition énergétique. Les entreprises investissant dans les projets d'hydrogène vert, de boisement ou dans la production d'énergies renouvelables pourront déduire jusqu'à 5 % de ces dépenses de leur bénéfice imposable. L'objectif est clair : accélérer la transition vers une économie verte, créer des emplois durables et renforcer les capacités d'exportation d'énergie propre. Des incitations fiscales supplémentaires concernent les intrants destinés à la fabrication de panneaux solaires, désormais soumis à un droit de douane réduit de 5 %. Par ailleurs, les électrolyseurs utilisés pour la production d'hydrogène seront exonérés de droits de douane, une mesure destinée à structurer le tissu industriel national et à accompagner les ambitions du pays en matière d'énergies renouvelables.

SOUTIEN À LA PÊCHE ET À L'AQUACULTURE

Le PLF 2026 accorde également une attention particulière au secteur de la pêche ma-

ritime et de l'aquaculture. Les matières premières utilisées pour la production d'aliments destinés à l'élevage aquatique bénéficieront d'une exonération des droits de douane et d'un taux réduit de 9 % pour la TVA. De plus, l'âge autorisé des navires de grande pêche d'occasion pouvant être dédouanés pour mise à la consommation passe de cinq à quinze ans, une mesure saluée par les professionnels du secteur.

SIMPLIFICATION ET MODERNISATION DU SYSTÈME FISCAL

Soucieuses d'améliorer la relation entre l'administration et les contribuables, les autorités introduisent plusieurs dispositions visant à simplifier les procédures fiscales. Le projet prévoit ainsi une révision des modalités de remboursement des trop-perçus liés à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et à l'impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que la suppression du système de contractualisation concernant l'impôt forfaitaire unique (IFU).

Enfin, les opérations d'importation dans le cadre du troc frontalier seront désormais exclues du paiement anticipé de l'IBS, facilitant ainsi les échanges commerciaux dans les zones frontalières.

Un budget au service de la relance et de la diversification

Synthèse : Sid Ali

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le projet de loi sur le statut de la magistrature devant la commission juridique

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boujemaa, a présenté hier dimanche devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature.

Lors de son exposé, M. Boujemaa a souligné que le statut de la magistrature actuellement en vigueur, adopté en 2004, « ne correspond plus, à bien des égards, aux profondes transformations politiques, sociales et institutionnelles qu'a connues l'Algérie, notamment avec l'adoption de la Constitution de 2020 ».

Le projet de loi, qui comprend 110 articles, aborde plusieurs axes, dont « la consécration de la supervision du Conseil supérieur de la magistrature sur toutes les questions professionnelles et disciplinaires concernant les juges », en proposant de « confier exclusivement au Conseil supérieur de la magistrature la gestion de la carrière des magistrats ». Le projet prévoit également la création de « nouvelles fonctions judiciaires ouvrant la voie à une promotion vers la Cour suprême et le Conseil d'État », et attribue au Conseil supérieur de la magistrature la compétence de les pourvoir. Il s'agit notamment du poste de juge adjoint. Concernant « le renforcement de l'indépendance des juges et la protection de l'honneur de la magistrature », le texte fixe les « critères de mutation des juges et la possibilité de demander un transfert dans le cadre de la mobilité annuelle ou pour des motifs objectifs », notamment « la compétence professionnelle, l'ancienneté, la situation familiale et la santé du juge », ainsi que « les autres droits dont bénéficie le magistrat », tels que le droit à l'activité syndicale, aux congés, et à la protection de l'État contre toute agression ou menace liée à l'exercice de ses fonctions.

Afin d'assurer « le bon fonctionnement de la justice », le projet interdit au juge « d'appartenir à un parti politique, de mener toute activité politique, d'exercer un mandat électif et toute autre activité lucrative, sauf l'enseignement et la formation, après autorisation du président du bureau permanent du Conseil supérieur de la magistrature ».

Le projet précise également « les garanties de la procédure disciplinaire à l'encontre des juges, les fautes professionnelles graves entraînant leur révocation, ainsi que les modalités de suspension et de poursuite disciplinaire ou pénale », et confère à l'Inspection générale du ministère de la Justice le pouvoir de déclencher la procédure disciplinaire au nom du ministre de la Justice.

Par ailleurs, le texte régit « le régime de retraite des magistrats, calqué sur celui des hauts fonctionnaires, en précisant les conditions d'âge et de durée effective de service », tout en permettant « la prolongation du service après l'âge légal de la retraite jusqu'à 65 ans pour les juges des tribunaux judiciaires et administratifs d'appel, et 70 ans pour les juges de la Cour suprême et du Conseil d'État », afin de tirer parti de leur expérience et de leur compétence par le biais de contrats. Enfin, sur le plan de « l'efficacité du service judiciaire », le projet stipule que les juges diplômés de l'École supérieure de la magistrature, lors de leur première nomination, seront soumis à une période probatoire d'un an, renouvelable une fois.

R.N

ALGÉRIENS DÉCÉDÉS À L'ÉTRANGER

La majorité des cas ne nécessitent pas de nouvel examen

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boujemaa, a précisé que les autorités judiciaires algériennes ne procèdent à une seconde autopsie des corps d'Algériens décédés à l'étranger que dans des cas exceptionnels. L'objectif de cette mesure est de protéger les droits des citoyens et de clarifier les causes du décès en cas de doute ou d'incertitude. Ses déclarations interviennent lors d'une séance plénière au Conseil populaire national, en réponse à une question du député Jaafar Adda, qui dénonçait les souffrances psychologiques et les démarches supplémentaires imposées aux familles lorsque les corps arrivent en Algérie avec des rapports médicaux étrangers officiels.

Selon Boujemaa, ces rapports sont des documents essentiels dans les dossiers judiciaires, car ils permettent de déterminer précisément les causes du décès et sont fondamentaux pour les enquêtes préliminaires ou judiciaires. À l'arrivée d'un corps dans un aéroport algérien, une vérification initiale de l'identité et des documents est effectuée avant la remise aux proches. Le ministre a détaillé les trois situations nécessitant une seconde autopsie : la demande d'un membre de la famille, un décès violent ou suspect (empoisonnement, arme à feu...), ou un rapport médical étranger imprécis ou mal traduit, nécessitant une expertise nationale pour confirmer les conclusions. Il a souligné que le parquet n'ordonne cette pro-

cédure qu'après avoir entendu un proche du défunt, soulignant le rôle de l'État pour assurer transparence et protection des citoyens. Boujemaa a rappelé que la majorité des cas (99 %) ne nécessitent pas de seconde autopsie, surtout lorsque la mort est naturelle et clairement établie. Une note ministérielle de 2024 a également rappelé que les ordres d'autopsie suivent strictement le Code de procédure pénale et ne sont pas automatiques. Enfin, le ministre a insisté sur la nécessité d'assurer une permanence dans les tribunaux des zones frontalières et de rapprocher la délivrance des permis d'inhumer pour alléger le fardeau des familles.

R.N

ALGÉRIE-CANADA

Le renforcement de la coopération économique examinée

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, s'est entretenu, samedi, avec l'ambassadrice du Canada en Algérie, Mme Robin Lynn Wettlaufer, sur les voies et moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays et d'activer le conseil d'affaires bilatéral, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre lors de laquelle les deux parties ont abordé les opportunités de développer les échanges commerciaux et diversifier les partenariats économiques bilatéraux en renforcement des cadres de coopération, M. Rezig a souligné l'importance d'activer le conseil d'affaires algéro-canadien, comme plateforme de soutien aux partenariats économiques et pour la promotion des projets communs, a précisé la même source. Il a relevé, à cette occasion, la nécessité d'organiser des expositions de produits algériens au Canada et des foires canadiennes en Algérie, afin de renforcer les échanges commerciaux et faire connaître les opportunités économiques offertes.

De son côté, l'ambassadrice canadienne a fait part de l'engagement de son pays à renforcer la coopération économique avec l'Algérie, et de sa volonté d'élargir les domaines de partenariat, au service des intérêts communs et pour l'exécution de projets réussis pour les deux parties, conclut le communiqué.

CÉRÉALES

Une production record de 2,99 milliards de tonnes en 2025-2026

La production mondiale de céréales devrait atteindre un niveau record de 2,99 milliards de tonnes au cours de la campagne 2025-2026, soit une hausse de 4,47 % par rapport à la campagne précédente, selon le dernier bulletin de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur l'offre et la demande de céréales. La FAO prévoit notamment une production mondiale de blé de 819,2 millions de tonnes, en progression de 2,53 % par rapport à 2024-2025. La consommation de blé devrait atteindre 803,3 millions de tonnes contre 794,6 millions de tonnes l'an dernier. Cette demande est principalement tirée par l'Asie, pour le blé fourrager utilisé dans l'aquaculture et l'élevage, tandis que la consommation humaine reste stable à légèrement croissante.

L'utilisation mondiale de céréales devrait quant à elle atteindre 2,929 milliards de tonnes, en hausse de 1,8 %. Les stocks mondiaux de céréales devraient progresser de 5,7 %, pour atteindre un record de 916,3 millions de tonnes, avec une augmentation des réserves de blé à 328,8 millions de tonnes, contre 317,4 millions de tonnes lors de la campagne précédente. Les stocks mondiaux de riz devraient également croître de 2,2 %, atteignant un nouveau pic de 215,4 millions de tonnes.

Globalement, le ratio stocks/utilisation devrait atteindre 31,1 %, son niveau le plus élevé depuis 2017-2018. Les échanges internationaux de céréales sont également attendus en hausse de 3,2 %, pour atteindre 499,5 millions de tonnes sur la saison 2025-2026.

R.E

SIPA 2025

Les start-up en force

Un espace baptisé « Innovation Blue Space » a été réservé au niveau du salon pour accueillir 16 start-up présentant des projets innovants dans les domaines de l'aquaculture utilisant des technologies modernes, de la construction et de la réparation navale, de la fabrication d'accessoires et d'équipements de pêche, ainsi que du développement de solutions numériques basées sur les systèmes d'information géographique.

La 10^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture « SIPA 2025 » connaît une présence marquante des start-up et des porteurs de projets innovants, à travers des espaces d'exposition dédiés à la promotion de l'innovation dans l'économie bleue, a indiqué, Mohamed Mounir Karmi, sous-directeur des start-up à la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, dans une déclaration à l'APS, en marge du salon. Il a précisé que les organisateurs ont réservé un espace baptisé « Innovation Blue Space » pour accueillir 16 start-up présentant des projets innovants dans les domaines de l'aquaculture utilisant des technologies modernes, de la construction et de la réparation navale, de la fabrication d'accessoires et d'équipements de pêche, ainsi que du développement de solutions numériques basées sur les systèmes d'information géographique. Cet espace inclut également des projets de valorisation de plantes et d'algues comme l'Azolla, la spiruline et la chlorelle. Un total de 35 start-up participe à travers différents pavillons des chambres régionales, proposant des solutions du même type.

La même source a indiqué que des rencontres bilatérales ont été organisées entre les dirigeants de ces entreprises et les acteurs intéressés par leurs solutions, notamment des sociétés et des institutions. Des présentations de ces solutions ont également été organisées, portant sur des projets de robotique marine pour les services d'étude et d'exploration, ainsi que sur des applications numériques destinées aux professionnels du domaine de la santé et de la sécurité maritimes. Elle a souligné que ces initiatives re-



présentent une nouvelle orientation vers des solutions innovantes susceptibles d'améliorer la performance du secteur et de soutenir la transition vers une économie bleue compétitive. Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme « Blue to Market », visant à créer des espaces de mise en réseau B2B entre porteurs de projets et opérateurs économiques, a ajouté M. Karmi.

Concernant l'accompagnement institutionnel, il a révélé que plus de 100 entreprises innovantes dans le domaine des économies marines ont obtenu le label « Start-up » depuis le lancement du dispositif de labellisa-

tion fin 2021. Ces entreprises interviennent dans des secteurs variés : biotechnologie marine, aquaculture, construction et réparation navale, recyclage des déchets et solutions numériques. Par ailleurs, 34 incubateurs ont été accompagnés, dont 20 incubateurs universitaires bleus financés dans le cadre du programme de l'Union européenne pour le soutien de l'économie bleue, et 14 incubateurs privés répartis sur les wilayas côtières et intérieures. Le même responsable a précisé que cette dynamique vise à transformer les projets innovants en entreprises économiques viables, capables de réduire la facture d'importation

et de développer des services exportables. Il a également souligné que le salon constitue une plateforme pratique pour encourager les partenariats et la conclusion d'accords entre opérateurs nationaux et étrangers. Enfin, il a affirmé que « SIPA 2025 » représente une continuité des programmes de soutien aux innovateurs et une opportunité de mettre en valeur les capacités des start-up algériennes dans le domaine de l'innovation maritime, tout en exprimant l'ambition du secteur de renforcer leur contribution à l'économie bleue dans les années à venir.

Synthèse : S.A.K

CHAMBRE NATIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Signature des conventions avec des entreprises spécialisées

La Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture a signé, samedi, deux conventions avec des entreprises spécialisées, en marge du Salon international de la pêche et de l'aquaculture « SIPA 2025 », dont les travaux se poursuivent à Oran jusqu'au 9 novembre.

Il s'agit d'un protocole d'accord avec l'entreprise « Allo Tabibi », portant sur la fourniture de services de soins à domicile, d'infirmerie et de consultation médicale numérique au profit des professionnels du secteur, à des tarifs préférentiels ou dans le cadre d'offres spéciales. La seconde convention a été conclue avec la société

« Manarmo », spécialisée dans la vente et la maintenance de moteurs de navires. Elle prévoit l'organisation de sessions de formation gratuites au profit des professionnels et des marins, l'apport d'un soutien technique aux stagiaires des instituts et écoles de pêche, ainsi que la fourniture de moteurs et de pièces de rechange neuves à prix avantageux pour les gens de la mer.

Une troisième convention a été signée, hier, avec l'Entreprise publique économique de la pêche et de l'aquaculture (EPEPA). Celle-ci portera sur la réalisation d'études techniques et économiques au profit des porteurs de projets du secteur, ainsi que

sur la proposition de solutions pratiques pour le développement des ports et des projets liés aux activités maritimes et aquacoles. Le directeur de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Nabil Aouiche, a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie de signature, que la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture s'emploie, depuis plus de vingt ans, à conclure des accords lors des différentes éditions du salon « SIPA », dans le but de renforcer la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture.

R.E

SIAT 2025

Plus de 1,4 million d'emploi directs créés grâce à l'artisanat

Le 26^e Salon international de l'artisanat traditionnel (SIAT 2025) a ouvert ses portes, hier, au Palais de la culture Moudi-Zakaria (Alger). À cette occasion, le directeur général de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Abdelkrim Berk, a rappelé l'importance de ce secteur

dans la sphère économique nationale indiquant que ce segment génère plus de 1,4 million de postes d'emploi directs. Premier hôte de la semaine de l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Berk a indiqué que l'Algérie compte 470 266 artisans et artisanes, ajoutant que ce secteur a

permis la création de plus de 1,4 million de postes d'emploi directs. Selon l'intervenant, le secteur de l'artisanat participe à hauteur de 400 milliards de dinars au PIB national. « On ne va pas s'en réjouir pour autant, car nous aspirons à mieux », a-t-il signalé. En effet, le DG de la CNAM, sous la

houlette de la tutelle, ambitionne d'atteindre le chiffre de 700 000 artisans à l'horizon 2030, ainsi que 2 millions de postes d'emploi et une participation au PIB avec un chiffre supérieur à 400 milliards de dinars PIB.

R.E



MÉDÉA

Projet d'aménagement du site "Haouch El-Bey" en musée d'archéologie



L'étude d'aménagement du site historique "Haouch El-Bey", situé au centre-ville de Médéa, en musée d'archéologie, a été finalisée et le dossier d'exécution du projet a été transmis à la tutelle pour inscription, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de la Culture et des Arts.

La phase d'étude d'aménagement de "Haouch El-Bey", (la résidence du Bey du Titteri, Mustapha Boumezrag au début du 19^e siècle), dans la perspective de sa transformation en musée d'archéologie, "a été achevée et une demande d'inscription d'un projet de réalisation de cette structure a été déposée au niveau du ministère de la Culture et des Arts pour son inscription", a fait savoir la directrice locale de la Culture et des Arts, Salima Gaoua.

"L'inscription de ce projet permettra de protéger ce site classé dans l'inventaire des biens culturels de la wilaya, de mieux valoriser ce monument qui témoigne d'une période importante de l'histoire du Titteri, mais aussi de créer un espace dédié au patrimoine archéologique", a-t-elle noté.

Haouch El-Bey était à l'origine un caravanesérail qui servait, entre le 17 et 18 siècle, de lieu de transit pour les commerçants et les voyageurs se rendant dans les différentes régions du Titteri, avant d'être transformé en résidence pour les beys à partir de la fin du 18^e siècle, explique le chef du service du patrimoine à la direction de la Culture et des Arts, Ahmed Merbouche.

L'Emir Abdelkader y séjourna lorsqu'il conduisit la résistance populaire à la colonisation

française depuis l'ancienne capitale du Titteri, Médéa, et le site fut occupé par l'armée coloniale après le retrait des troupes de l'Emir, en 1836, qui le transforma en siège d'un régiment de cavaliers, ajoute ce responsable. En plus de la sauvegarde du site, le musée d'archéologie devra abriter l'ensemble des vestiges et pièces archéologiques découverts à travers la wilaya, a fait observer Mme.Gaoua.

La concrétisation de ce projet permettra de doter le secteur d'une structure dédiée exclusivement au patrimoine archéologique, facilitant ainsi sa préservation et limitant le risque de dégradation des objets et pièces entreposés dans différents lieux, a souligné la directrice de la Culture et des Arts.

COMMUNE DE BESBES (OULED DJELLAL)

Plus de 1.000 citoyens bénéficient d'exams médicaux

Plus de 1.000 citoyens du village d'El Beïdh, dans la commune de Besbes (110 km à l'extrême ouest d'Ouled Djellal) et des régions environnantes bénéficient de consultations médicales spécialisées gratuites, débutées samedi au titre d'une caravane médicale organisée par l'association "El Ghaith" de la wilaya d'Oued.

Le directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Ouled Djellal, Khelifa Traka, a indiqué à l'APS, en marge de cette initiative de solidarité, que cette caravane, organisée conjointement par les DSP d'El Oued et d'Ouled Djellal sous la supervision du wali de la wilaya, Abderrahmane Dehimi, sillonnera plusieurs localités dont Oum Legrad.

La caravane comprend 17 spécialités telles que l'ORL (oto-rhino-laryngologie), l'ophtalmologie, la gynécologie-obstétrique, la pédiatrie, la pneumologie, la rhumatologie et la cardiologie, a-t-il détaillé. M. Traka a précisé que la caravane comprend également une pharmacie mobile qui distribuera des médicaments gratuitement aux patients.

Pour sa part, le Dr Ramdane Maamoun, médecin spécialiste en neurologie exerçant dans la wilaya d'Ouargla, et président de la délégation médicale, a indiqué que l'association "El Ghaith" initie des caravanes médicales destinées aux patients des régions éloignées et isolées ne disposant pas de services médicaux spécialisés. L'équipe médicale composant la caravane, forte de 33 praticiens, a été favorablement accueillie par les habitants ciblés qui ont fait part de leur souhait de voir de telles initiatives se renouveler à l'avenir.

EL-MEGHAIER

Opération de raccordement de plus de 1000 foyers au réseau de gaz naturel

Le raccordement de plus d'un millier de foyers au réseau de gaz naturel a été entamé dans la wilaya d'El-Meghaier, dans le cadre des efforts d'approvisionnement énergétique (électricité et gaz) de la population, a indiqué samedi la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

L'opération, d'un coût de 6,7 millions DA, concerne 1.050 foyers, à travers un réseau de 15,85 km linéaires, a précisé Sonelgaz dans un communiqué.

Le wali d'El-Meghaier, Nehila Laaredj, a donné le coup d'envoi de cette opération de raccordement des foyers des lotissements sociaux de la wilaya, au niveau des lotissements 172 et 198 dans la zone urbaine-Une, le lotissement 180 dans la zone urbaine-Deux, ainsi que les lotissements 250-A et 250-B dans la zone urbaine-Trois, est-il détaillé.

Ces projets, représentant un "important" acquis pour la population locale, entrent dans le cadre des efforts de la Sonelgaz visant à assurer l'amélioration et la pérennité des prestations de qualité offertes à ses clients, a conclu la source.

EL TARF

Ouverture des assises des associations de comités de quartiers et de villages

Les assises de wilaya des associations de comités de quartiers et de villages, de la wilaya d'El Tarf, organisées par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), ont été inaugurées samedi à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Amara-Laskri. L'ouverture de la rencontre, effectuée en présence de nombreux acteurs de la société civile, a été présidée par Ahmed Benkhellaf, membre de l'ONSC et président de la commission permanente de formation et de promotion de la performance de la société civile, en présence du secrétaire général de la wilaya, Dhiab Bousmaâ, et responsables locaux, de plusieurs associations et comités de quartiers et de villages, ainsi que de représentants de la sûreté nationale, de la gendarmerie nationale et de la protection civile.

M. Benkhellaf a souligné, à l'entame des travaux, que tout projet visant à renforcer une « société de citoyenneté positive » doit « prendre en compte le rôle des associations et des comités de quartiers et de villages dans l'organisation et l'encadrement des citoyens ainsi que dans la mise en place et la promotion de l'approche participative ».

Il a ajouté que ces assises offriront aux associations l'opportunité de débattre de plusieurs sujets et de formuler des recommandations sur la contribution des comités de quartier à la prévention des fléaux sociaux, dont les drogues, à la promotion de la culture du signalement des dérives et au renforcement des capacités des comités de quartier et des villages et à promouvoir leur rôle dans la mobilisation et l'amélioration de l'environnement dans lequel vivent les citoyens. M. Benkhellaf a également indiqué que l'objectif de ces rencontres est de « réfléchir à des mécanismes à même de renforcer le rôle des associations et des comités de quartiers, de villages et de hameaux, et de leur permettre d'accomplir efficacement leur rôle dans le développement local, ainsi que de contribuer à la prévention des fléaux sociaux et à la protection de l'environnement. La poursuite des travaux de ces assises devait donner lieu à plusieurs interventions dont une centrée sur « le rôle des associations des comités de quartiers et de villages dans la promotion de la démocratie participative et du développement local », une autre par un représentant de la gendarmerie nationale dédiée au « rôle des associations des comités de quartiers et de villages dans la promotion de la cohésion et de la sécurité communautaire », et une autre, également, présentée par un représentant de la sûreté nationale, axée sur « le rôle des associations des comités de quartiers et de villages dans la prévention des fléaux sociaux, la lutte contre la drogue et les gangs de quartier ».

De son côté, le représentant de la protection civile a abordé « la contribution des associations de comités de quartiers et de villages à la prévention des catastrophes et des risques », tandis que le représentant de la direction de l'environnement a traité de « la promotion des valeurs de citoyenneté et de bénévolat au service d'un environnement sain, d'un cadre de vie propre et d'une vie meilleure ».

SOUK AHRAS

Réception prochaine de 10 nouveaux centres de stockage de céréales



Dix nouveaux centres de proximité de stockage de céréales seront réceptionnés dans la wilaya de Souk Ahras "avant la fin de l'année en cours", a-t-on appris samedi auprès du directeur local des équipements publics, Mohamed Boumehras. Le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces structures dont chacun disposera d'une capacité de stockage de 50.000 quintaux soit un total de 500.000 quintaux dépasse 85 %, a indiqué à l'APS le même responsable qui a précisé qu'une enveloppe financière de 2,5

milliards DA a été octroyée à ces projets.

Ces structures qui se trouvent dans les communes de Souk Ahras, Merahna, Taoura, Sidi Fredj, Bir Bouhouche, M'daourouch et Terraguelt permettront d'entreposer les récoltes des producteurs locaux dans des conditions propices garantissant la continuité et la qualité et consolidant la capacité de la wilaya à gérer le surplus de production et améliorer la chaîne de commercialisation agricole, selon la même source.

Cette wilaya à vocation agricole

a bénéficié également d'un projet de réalisation d'un silo à grains d'une capacité d'un million quintaux dans la commune d'Oum El Adhaïm et d'un autre silo de 100.000 quintaux dans la commune d'Oued Kebrtit traduisant ainsi les efforts à soutenir la sécurité alimentaire et préserver la qualité du produit national, a ajouté la même source.

Souk Ahras a réalisé au terme de la précédente saison agricole 2024-2025 une récolte de 1,3 million de quintaux de diverses variétés de céréales, rappelle-t-on.

SONELGAZ, ALI MENDJELI (CONSTANTINE)

Plus de 27 millions DA réglés en ligne en trois mois

Le montant des factures d'électricité et de gaz réglées à Sonelgaz Ali Mendjeli de Constantine via le paiement électronique au cours des trois derniers mois est de 27,7 millions de dinars algériens, a indiqué samedi Sofiane Bougherara, directeur de la distribution à la société.

M. Bougherara a ajouté, lors d'une journée portes ouvertes organisée à l'agence commerciale Ali Mendjeli 2, consacrée à la sensibilisation aux outils numériques et à la promotion du paiement électronique via le réseau postal, que 6.627 opérations ont été réalisées par ce biais depuis le lancement fin juillet dernier de ce service.

Un chiffre révélateur, selon lui, de l'intérêt

grandissant des citoyens pour cette méthode moderne, qui leur permet de régler leurs factures aisément, sans déplacement vers les agences commerciales.

Le même responsable a souligné que cette évolution s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de Sonelgaz visant à étendre l'usage des solutions numériques, à moderniser la gestion du service public et à améliorer la qualité de la relation client.

Malgré cette progression notable, les dettes des abonnés ordinaires dépassent encore 431 millions de dinars, a-t-il ajouté, tout en insistant sur le rôle du numérique comme outil incitatif permettant aux clients de régulariser leurs factures de

manière plus simple et plus sûre.

Par ailleurs, Sonelgaz met à la disposition de ses usagers plusieurs solutions digitales, notamment son portail électronique officiel (www.sonelgaz.dz), ainsi que les terminaux de paiement (TPE) installés dans ses agences commerciales.

Les clients peuvent également consulter leurs factures en ligne ou contacter le Centre national du service clientèle au 3303, joignable 24h/24 et 7j/7.

La Direction de distribution Ali Mendjeli a, dans cette optique, multiplié les initiatives de proximité pour faire connaître les nouvelles solutions numériques et favoriser leur adoption.

Ces actions s'inscrivent

dans la vision de service public intelligent que Sonelgaz entend incarner : un service plus rapide, plus accessible et plus respectueux des besoins du citoyen.

Pour rappel, la mise en place du système postal de paiement électronique découle de la convention-cadre signée entre Sonelgaz et Algérie Poste, ayant pour objectif de renforcer la coopération interinstitutionnelle, d'améliorer la qualité du service et d'assurer la continuité des prestations dans un cadre moderne, transparent et sécurisé.

Ce partenariat illustre une étape décisive dans la transition numérique du secteur énergétique algérien, conciliant innovation technologique et engagement citoyen.

ESPAGNE**Griezmann ramène l'Atlético à hauteur du Barça**

Tenu en échec à la mi-temps, l'Atlético Madrid s'en est une nouvelle fois remis au flair de son héros Antoine Griezmann, auteur d'un doublé clinique, pour vaincre le promu Levante (3-1) samedi et se hisser provisoirement à hauteur du FC Barcelone, à la 2e place de la Liga. Remplaçant au coup d'envoi, le meilleur buteur de l'histoire du club rojiblanco, d'abord trouvé dans la surface par l'international espagnol Marcos Llorente (61e, 2-1), puis opportuniste après une frappe de l'Argentin Julian Alvarez repoussée par le gardien adverse (81e, 3-1), a offert un succès précieux aux siens sur la pelouse du Metropolitano.

Déjà décisif face au Séville FC (3-0) le week-end dernier comme joker de luxe, l'attaquant français de 34 ans permet à l'Atlético (3e, 25 points) de revenir provisoirement à hauteur du Barça (2e). Interrogé en conférence de presse sur son nouveau rôle, Griezmann a assuré qu'il répondrait présent à chaque fois que son équipe aura besoin de lui.

"J'ai toujours été un joueur qui parle sur le terrain. Et au final, que ce soit pour 30 minutes ou 90 je répondrai toujours présent. Les rôles peuvent évoluer dans une saison, nous ne sommes qu'en novembre, la saison est encore longue. Je ne pense pas au rôle qu'on me donne, mais seulement à bien faire lorsque je suis sur le terrain et à rester moi-même", a-t-il expliqué.

"Tous les joueurs veulent jouer, c'est normal, c'est ce qui nous rend heureux. J'ai des coéquipiers qui veulent jouer aussi, mais personne ne fait la tête. Surtout pas moi, parce que je sais que je suis un exemple pour tous ceux qui me regardent, pour mon fils qui me regarde depuis la tribune", a poursuivi l'ex-international français (137 sélections, 44 buts).

Les hommes de Diego Simeone avaient ouvert le score sur un centre de Pablo Barrios dévié contre son camp par le défenseur adverse Adrian De la Fuente (12e, 1-0) mais s'étaient fait surprendre sur un corner repris de la tête au second poteau par le latéral gauche Manuel Sanchez, formé à l'Atlético (21e, 1-1).

Levante (17e, 9 points), a cru réduire la marque en fin de match sur un coup franc joué à deux par Carlos Alvarez (90e), annulé pour hors-jeu.

AFP

ITALIE**La Juventus tenue en échec par le Torino 0-0**

La Juventus Turin est sortie du terrain sous les sifflets après son nul face au Torino 0-0 dans le derby de Turin, comptant pour la 11e journée du Championnat d'Italie samedi. La Juve restait sur deux victoires de suite en championnat, mais n'a pas trouvé la clef face à son grand rival et voisin, qui aurait très bien pu s'imposer sans un arrêt spectaculaire de Michele De Gregorio (62e). Il s'agit du deuxième nul consécutif pour Luciano Spalletti après celui concédé mardi en Ligue des champions contre le Sporting, déjà à domicile (1-1). L'ancien sélectionneur de l'Italie, qui a succédé à Igor Tudor, a titularisé pour le troisième match consécutif de Dusan Vlahovic, relégué sur le banc par son prédécesseur, mais l'attaquant serbe ne s'est pas montré dangereux. L'occasion la plus nette pour les Bianconeri est venue du remplaçant de Vlahovic, le Canadien Jonathan David qui a manqué de peu le cadre à la 70e minute. Après ce nul, son quatrième de la saison, le club le plus titré du football européen a provisoirement grappillé une place (5e, 19 pts), à trois longueurs du leader, Naples.

R.S

TENNIS**Novak Djokovic, blessé, renonce au Masters ATP**

Le Serbe Novak Djokovic, vainqueur à 38 ans samedi à Athènes de son 101e titre, a renoncé à participer au Masters ATP de Turin, ont annoncé les organisateurs du tournoi qui réunit les huit meilleurs joueurs de l'année. "Novak Djokovic a déclaré forfait en raison d'une blessure à une épaule, il sera remplacé dans le groupe Jimmy Connors par Lorenzo Musetti", ont précisé les organisateurs du "tournoi des maîtres. Détenteur du record de victoires dans la compétition, avec sept sacres, "Djoko" va donc manquer pour la deuxième année consécutive les Finales ATP. Pour la première dans l'histoire du Masters ATP, il y aura deux Italiens en lice, le N.1 mondial et tenant du titre Jannik Sinner et Musetti. Musetti, battu en finale à Athènes par Djokovic (4-6, 6-3, 7-5), devait remporter le tournoi d'Athènes pour finir à la 8e place de "The Race", le classement annuel, et devancer le Canadien Felix Auger-Aliassime. Mais le forfait de Djokovic a finalement offert leur qualification aux deux joueurs qui vont découvrir les Finales ATP.

R.S

ANGLETERRE**Le leader Arsenal surpris par Sunderland (2-2)**

La sensation Sunderland a freiné la marche triomphale du leader Arsenal (2-2), dont la défense a enfin craqué après plus de 13 heures sans but encaissé, samedi en Premier League.

Le gardien David Raya n'avait plus vu ses filets trembler depuis fin septembre face à Nick Woltemade lors d'une victoire 2-1 contre Newcastle. Dan Ballard (36e, 1-0) et Brian Brobbey (90e+4, 2-2) lui ont fait revivre cette difficile expérience, après huit matches toutes compétitions confondues sans le moindre accroissement défensif.

Cette égalisation tardive "montre que l'équipe a beaucoup de caractère", s'est réjoui l'entraîneur français des Black Cats, Régis Le Bris. "Contre Arsenal, une des meilleures équipes d'Europe, il faut faire une masterclass sinon c'est impossible d'obtenir quelque chose", a-t-il ajouté.

Arsenal pensait pourtant avoir fait le plus dur en renversant son hôte grâce au capitaine Bukayo Saka (54e, 1-1) et à l'autre ailier Leandro Trossard (74e, 1-2), auteur d'un tir splendide sous la barre.

Alors forcément, "ce qui reste, c'est de la déception et de la frustration", a commenté Mikel Arteta. Mais "ce n'est pas un hasard s'ils sont là où ils en sont. Ils méritent leur place, tout comme nous".

Double occasion

Les Gunners restent confortables leaders loin devant Chelsea (2e, 20 pts), vainqueur 3-0 de Wolverhampton samedi.

Mais il ne faudra pas trembler après la trêve internationale au moment de recevoir le voisin et grand rival Tottenham (5e, 18 pts). Les Spurs ont, comme eux, laissé filer la victoire dans le temps additionnel contre Manchester United (2-2) samedi.

Sunderland, promu bluffant, est quatrième (19 pts) en attendant la suite du week-end après sa performance remarquable contre Arsenal, géant du championnat qu'il a longtemps muselé. Offensivement, les visiteurs n'ont pas eu grand-chose à se mettre sous la dent avant la mi-temps, si ce n'est une reprise de William Saliba partie dans les airs (45e+3). Ils ont été bien plus menaçants après.

Saka a égalisé après un ballon récupéré par Declan Rice dans les pieds d'Enzo Le Fée (54e), Martin Zubimendi a tiré sur la barre transversale (65e) et Trossard a envoyé un missile en-dessous (74e). Au bout du temps additionnel, Arsenal a buté dans la même action sur le gardien Robin Roefs puis sur Ballard (90e+7).

West Ham enchaîne

Plus tôt dans la journée, il n'y a eu aucun vainqueur et deux déçus à l'issue de l'affiche entre Tottenham et Manchester United (2-2), terminée

sur un feu d'artifice offensif face à des défenses trop friables.

Une tête sur corner de Matthijs De Ligt (90e+6) a permis aux Red Devils de ramener un point de Londres au bout d'un match qu'ils ont longtemps mené, grâce à Bryan Mbeumo (32e, 0-1), mais qu'ils ont failli perdre. Les Spurs ont en effet tout renversé à l'approche du coup de sifflet final grâce à deux entrants français: Mathys Têl a marqué (84e, 1-1) et Wilson Odobert a amené le but suivant sur un centre repris par Richarlison (90e+1, 2-1). "Je pense qu'on s'est senti trop dans le confort durant le match. nous devons nous attendre à ce que sur une action, tout puisse changer. Nous devons faire mieux parce que le match était à notre portée", a regretté l'entraîneur adverse, Ruben Amorim.

Le Portugais enchaîne un cinquième match sans défaite en championnat, une première depuis ses débuts il y a un an.

Son homologue de West Ham, Nuno Espirito Santo, a lui obtenu une deuxième victoire consécutive en championnat, à domicile contre Burnley (3-2).

Le club de l'Est londonien reste dans la zone rouge, à la dix-huitième place, mais il compte le même nombre de points que sa victime du jour (17e, 10 pts), premier non relégué. Il a aussi dans le viseur Leeds (16e, 11 pts) et Fulham (15e, 11 pts).

AFP

PREMIER LEAGUE**Jürgen Klopp manque à Pep Guardiola**

Dimanche, la Premier League aura droit au choc entre Manchester City et Liverpool. Un match devenu le clasico anglais de ces dernières années. Mais aujourd'hui, Pep Guardiola doit affronter les Reds sans Jürgen Klopp. L'entraîneur des Citizens n'a rien contre Arne Slot, mais son rival allemand lui manque vraiment. «À Barcelone et au Real Madrid, le bruit extérieur est 1 000 fois plus fort qu'ici. Le public dans le



stade est assez similaire, c'est fantastique. Nous avons aidé City à créer cette rivalité au

cours de la dernière décennie. Avant ça, c'était Manchester United-Liverpool, je

suppose. Ce qui s'est passé pendant la période Jürgen signifie que celle-ci a été la plus importante, car après la première saison, la Premier League se jouait entre nous et eux. J'ai toujours apprécié cette saine rivalité. J'ai toujours eu le sentiment que nous nous respections mutuellement. Jürgen m'a beaucoup apporté et il me manque. Il m'a beaucoup appris sur ce que je devais faire pour essayer de le battre", a déclaré Guardiola en conférence de presse.

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (11E JOURNÉE)

Le MCO nouveau leader, le derby algérois sans vainqueur

Le MC Oran, large vainqueur en déplacement face au MB Rouissat (3-1), s'est installé provisoirement en tête du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le derby algérois, CR Belouizdad - USM Alger s'est terminé sans vainqueur (0-0), samedi pour le compte de la 11e journée.

Les hommes de Juan Garrido se trouvent sur une courbe ascendante après une série de quatre matchs sans défaite (trois victoires et un nul), et qui semblent bien décidés à jouer les premiers rôles cette saison.

Après une 1ère mi-temps à égalité (1-1), les "Hamraoua" ont du attendre le dernier quart d'heure de la rencontre pour planter deux banderilles par Aliane (73e) et Hamra (76e), synonymes d'une précieuse victoire. A la faveur de ce succès, les coéquipiers de l'excellent Boukholda se sont hissés provisoirement en tête du classement avec 20 points.

En revanche, le MB Rouissat, continue de manger son pain noir et enregistre son cinquième match sans victoire, glissant au passage à la 9e position.

Le derby de la capitale entre les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération, le CR Belouizdad et l'USM Alger, disputé au stade 5 juillet, n'a pas connu de vainqueur. Les deux équipes qui restaient sur deux succès consécutifs, n'ont pas réussi à trouver la faille malgré quelques opportunités de scorer.

Avec ce nul vierge, le CRB et l'USMA se partagent la sixième place avec 14 points et deux matchs en retard.

De son côté, l'USM Khenchela, qui demeurait sur une mauvaise série a renoué avec la victoire en battant l'ES Mostaganem par la plus petite des marges, grâce au Camerounais, Frank Etouga (15e), dont le but en-



foncé un peu plus l'ESM au classement général (14e - 8 pts).

La quatrième et dernière rencontre au programme de la première partie de la 11e journée, entre l'ES Sétif et l'Olympique Akbou, s'est soldée par un score de parité (1-1) qui arrange beaucoup plus les visiteurs.

Les Sétifiens qui pensaient avoir fait le plus difficile en ouvrant le score par Boubaker,

juste à l'entame de la deuxième période (46'), ont été surpris par l'égalisation de Mehdaoui à cinq minutes du coup de sifflet final. L'ESS manque ainsi l'occasion de confirmer le succès obtenu hors de ses bases la semaine dernière, et reste scotchée à la 12e position avec 12 points, tandis que l'O. Akbou (18 points), conserve provisoirement sa 3e place.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 9E J)

L'US Biskra conserve la tête, le CA Batna et l'US Chaouia à l'affût

L'US Biskra a conservé les commandes du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, à l'issue de la 9e journée disputée samedi, grâce à sa précieuse victoire en déplacement face à l'AS Khroub (1-0), gardant à distance ses poursuivants directs dans la course à l'accession.

Solides et efficaces, les Biskris ont enchaîné un septième succès cette saison, confirmant leur statut de sérieux candidats à la montée en Ligue 1. Leur courte mais précieuse victoire leur permet de porter leur total à 21 points, soit deux longueurs d'avance sur le CA Batna (19 pts), victorieux du MO Béjaïa (2-1) dans un duel au sommet.

Les Batnéens, portés par leur public, ont fait la différence grâce à une meilleure maîtrise du jeu, maintenant ainsi la pression sur le leader. Le MO Béjaïa (16 pts), sous la conduite de l'entraîneur Mustapha Biskri, concède pour sa part sa deuxième défaite de rang, mais conserve toutefois sa place dans le haut du tableau.

De son côté, l'US Chaouia a signé un succès important face au HB Chelghoum Laid (2-0), remontant à la troisième place (18 pts). Le club des Aurès poursuit ainsi sa belle dynamique, toujours invaincu à domicile.

Le NRB Télihema s'est également distingué ce week-end en surclassant la JSD Jijel (3-0), un résultat qui lui permet de rester dans le peloton de tête avec 17 points. A contrario, la JSD Jijel, dirigée pour la première fois par le nouvel entraîneur Mohamed Manaa, glisse à la 7e place (15 pts).

Dans le même temps, l'USM Annaba (16 pts) a confirmé son redressement en battant dans les temps additionnel l'IB Khemis El Khechna (1-0).

Dans le milieu du tableau, le NC Magra a pris le dessus sur le MO Constantine (1-0), tandis que la JS Bordj Ménétiel s'est relancée en disposant du CR Béni Thour (3-1). En revanche, le NRB Béni Oulbane a été tenu en échec à domicile par le MSP Batna (1-1), un résultat qui

n'arrange aucune des deux formations, toujours engluées dans le bas du classement.

Dans le groupe Centre-Ouest, dont les rencontres se sont disputées vendredi, le CR Témouchent a gardé la tête du classement grâce à sa victoire en déplacement face à l'US Béchar Djedid (2-1), totalisant 20 points, une unité devant ses poursuivants directs, la JS El Biar et l'ASM Oran (19 pts chacune).

Le RC Kouba (17 pts) a été freiné par l'ESM Koléa (0-0), tandis que l'USM El-Harrach a réalisé la bonne opération de la journée, en allant battre la JSM Tiaret (2-0). A l'autre extrémité du classement, le RC Arbaâ s'est offert une bouffée d'oxygène en dominant le MC Saïda (1-0), sans toutefois quitter la zone rouge.

La 10e journée de la Ligue 2 amateur se disputera mardi prochain (14h00), selon le programme de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

R.S

4E SEMI-MARATHON NATIONAL "ZAATCHA"

Domination des coureurs de l'équipe nationale militaire

Les coureurs de l'équipe nationale militaire ont dominé la quatrième édition du semi-marathon national "Zaatcha" organisé samedi dans la commune de Tolga (wilaya de Biskra).

Chez les messieurs, Mansour Heraoui de cette sélection a remporté la première place suivi de ces co-sociétaires Ramdane Ouarghi, en deuxième position, et Youcef Benkerdagh en troisième place.

Chez les dames, la première place du podium est revenue à Nawal Abbas de Bejaia suivi de Houria Messaoudi de Batna puis de Nawal Zendaoui de Constantine.

Ce meeting sportif a mis en lice 550 coureurs et coureuses de 40 wilayas en présence d'une foule nombreuse et d'amateurs de cette discipline.

Cette course s'est déroulée sur 10 km, de la commune de Bouchagroune en passant devant le site de la résistance populaire des Zaatcha puis le vieux noyau de la commune de Lichana et la vieille dechra de Ferfar (commune de Tolga) et enfin le complexe sportif de la même commune. Organisée par la ligue de wilaya d'athlétisme, la direction de la jeunesse et des sports, l'APW et des associations sportives locales, cette joute a été clôturée par la cérémonie de remise des médailles aux lauréats des premières places.

R.S

VOLLEY-BALL/ALGÉRIE

Signature mardi d'un protocole d'accord avec la Fédération polonaise

La Fédération algérienne de Volley-Ball (FAVB) et son homologue polonaise signeront mardi à Alger un protocole d'accord dans le cadre du renforcement de la coopération et des relations d'amitié entre les deux instances sportives, a-t-on appris auprès de la FAVB. Cette signature intervient en marge de la visite d'une délégation de la Fédération polonaise de volleyball (PZPS), conduite par son président Sebastian Swiderski, accompagné du vice-président Przemysław Skjasek. "Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et des relations d'amitié entre les deux fédérations, visant à promouvoir le développement technique, institutionnel et organisationnel du volley-ball", a précisé la même source. La cérémonie officielle de signature du protocole d'accord de coopération aura lieu mardi à l'Hôtel AZ de Zéralda (Alger). Cet accord a pour objectif de soutenir le développement des infrastructures, la formation des entraîneurs et des arbitres, ainsi que la mise en place de projets communs pour le rayonnement du volley-ball algérien sur la scène internationale. "La FAVB se réjouit de cette initiative et réaffirme son engagement à renforcer les partenariats internationaux et promouvoir l'excellence sportive en Algérie", a conclu la FAVB.

R.S

FOOT/EQUIPE NATIONALE/AMICALE

Bensebaïni forfait pour les matchs face au Zimbabwe et à l'Arabie Saoudite

Le défenseur Ramy Bensebaïni, souffrant de douleurs lombaires, a déclaré forfait pour les deux rencontres amicales que disputera l'équipe nationale face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, respectivement les 13 et 18 novembre à Djeddah, dans le cadre de la préparation de la CAN 2025, a indiqué la fédération algérienne de football (FAF), sur son site officiel. "En

concertation avec son club, le Borussia Dortmund, le sélectionneur national Vladimir Petkovic et le staff médical ont décidé de dispenser le joueur du déplacement à Djeddah afin d'éviter toute complication et permettre une récupération complète", a précisé la même source.

Le sélectionneur national avait dévoilé jeudi une liste de 27 joueurs en vue des deux

matchs amicaux face au Zimbabwe et l'Arabie saoudite, marquée par la présence pour la première fois du jeune défenseur du Borussia Dortmund (Allemagne), Elias Benkara (18 ans), et du milieu de terrain Yacine Ti-traoui (SC Charleroi/ Belgique). L'équipe nationale entrera en stage, lundi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avant de s'envoler pour l'Arabie saoudite.

L'équipe nationale a validé en octobre dernier son ticket pour la Coupe du monde 2026, en réalisant deux victoires : face à la Somalie (3-0) et l'Ouganda (2-1), en clôture des qualifications. Les Verts sont également qualifiés pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025 prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

R.S

GUINÉE

9 candidats retenus à l'élection présidentielle du 28 décembre

La Cour suprême en Guinée a publié samedi une liste provisoire de neuf candidats à l'élection présidentielle du 28 décembre sur laquelle figure le président de transition, Mamadi Doumbouya. Parmi 51 dossiers enregistrés, la Cour suprême a retenu huit autres candidats, pour la plupart peu connus du grand public. Les candidats recalés ont 72 heures pour faire appel. La Cour suprême disposera de 48 heures pour trancher après réception des recours. Le scrutin présidentiel, espéré depuis des années par la population et la communauté internationale, doit acter la fin de la transition en cours depuis septembre 2021. Plus de 6,5 millions d'électeurs sont attendus aux urnes pour la présidentielle du 28 décembre 2025.

LÉGISLATIVES EN IRAK

Vote anticipé des forces de sécurité

Les membres des forces de sécurité irakiennes ont commencé hier dimanche à voter, par anticipation, en vue des élections législatives de mardi, ont rapporté des médias locaux, dimanche. Les bureaux de scrutin ont ouvert ce matin pour les 1,3 million de membres des forces armées et de police appelés à garantir la sécurité de ces législatives auxquelles 21 millions d'électeurs sont conviés, selon l'agence officielle Iraqi News Agency. Le scrutin vise à élire 329 députés pour un mandat de quatre ans, ouvrant la voie à la désignation d'un nouveau président - poste largement honorifique réservé à un Kurde - et d'un Premier ministre - traditionnellement chiite - choisi après de longues tractations. Les électeurs devront départager plus de 7.700 candidats, dont près d'un tiers de femmes. Les femmes doivent occuper au moins 25% des sièges, selon un système de quotas, tandis que neuf sont réservés aux minorités. Vendredi soir, le Premier ministre Mohammed Shia Al-Soudani a exhorté les citoyens à voter librement et sans contrainte, qualifiant leur participation de "confiance, responsabilité et voix de l'avenir". Il a souligné que "le vote transmettra un message clair sur le nouvel Irak, dont le peuple est déterminé à assurer le transfert pacifique du pouvoir par les urnes". Le Parlement actuel, élu le 9 janvier 2022, arrive à terme le 8 janvier 2026. La loi impose la tenue des élections législatives au moins 45 jours avant la fin du mandat.

«SHUTDOWN» AUX ÉTATS-UNIS

Trump réclame la suppression du «filibuster» pour mettre fin au blocage



Toujours pas de sortie de crise aux États-Unis avec le « shutdown » qui se poursuit, malgré une rare session sa-

medi au Sénat. Alors que les Républicains peinent à proposer des solutions susceptibles de mettre fin au blocage, le président américain met la pression et réclame la suppression du « filibuster ». Selon Donald Trump, c'est la seule solution au « shutdown » et la seule solution pour éviter de nouvelles défaites électorales comme celle de cette semaine.

Comme de nombreuses règles qui régissent le fonctionnement du Congrès, le « filibuster » est une vieille, très vieille pratique. Elle découle plus de la tradition que de la Constitution et permet au parti minoritaire au Sénat de faire durer les débats autour d'un texte in-

définiment, bloquant ainsi toute possibilité de passer au vote. C'est d'ailleurs là que se trouve l'origine du mot « filibuster », dérivé de flibustier, puisque les sénateurs peuvent, en quelque sorte, pirater la fin des débats.

Le seul moyen de pouvoir avancer est de rassembler assez de voix pour décider de plier la séance. Une supermajorité de 60 sénateurs sur 100 est nécessaire afin de pouvoir enfin passer au vote du texte débattu, qui lui peut être adopté à la majorité simple.

Mais dans un Sénat où les Républicains disposent actuellement de seulement 53 sièges, le parti du président est coincé. Impossible de

passer au vote du texte budgétaire pour mettre fin au « shutdown » sans le soutien de plusieurs sénateurs démocrates. C'est pour cela que Donald Trump veut supprimer le « filibuster », pour que son parti puisse ensuite faire passer tous les textes qu'il veut.

Mais cette idée a provoqué de nombreuses critiques jusque dans le camp républicain. Certains craignent un retour de bâton si les démocrates récupèrent la majorité.

Ce n'est pas la première fois que Donald Trump essaye de se débarrasser du « filibuster », il avait déjà essayé lors de son premier mandat sans réussir à obtenir le soutien des élus.

PORTUGAL

Manifestation d'ampleur contre la réforme du droit du travail

Des milliers de manifestants ont marché, samedi 8 novembre à Lisbonne, contre le projet de réforme majeure du droit du travail au Portugal. Le gouvernement de centre-droit cherche à introduire plus de flexibilité dans le marché. Sur fond de sifflets et de vuvuzela, les manifestants ont réclamé l'abandon de la réforme, alors que le plus grand syndicat du Portugal a, lui, appelé à la grève générale.

Des 100 mesures que contient le projet de loi du travail du gouvernement de droite, certaines font parti-

culièrement grincer les dents de Tiago Oliveira, leader de la CGT portugaise. « La normalisation de la précarité, le prolongement des contrats à durée déterminée, l'augmentation des motifs du patronat pour y recourir, l'augmentation du temps de travail avec la banque d'heures individuelle, les freins à la négociation collective, la facilitation des licenciements et l'interdiction des syndicats de pénétrer sur les lieux de travail », énumère-t-il.

L'économie portugaise se porte plutôt bien, avec une croissance prévue de 2,3 %

l'an prochain. Mais cela rend le projet du gouvernement encore moins compréhensible pour les manifestants, venus de tout le Portugal. Maria Paula a fait le voyage depuis Viseu, dans le Nord. La retraitée de 67 ans est obligée de travailler pour compenser sa maigre retraite de 567 euros mensuels : « Quand il y a eu les élections, la coalition de droite n'avait pas proposé ces mesures dans son programme. Les Portugais ont voté à l'aveugle, c'est une trahison. Ils n'en ont pas parlé pendant la campagne électorale. »

RAFAH SOUS TENSION

Le Hamas refuse la reddition et accuse Israël

Les Brigades « 'Izz al-Dīn al-Qassām », la branche armée du mouvement Hamas, ont dimanche rendu Israël responsable de tout affrontement qui surviendrait avec leurs éléments bloqués dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, dans les zones sous contrôle de l'armée à l'est de ce qu'on appelle la « ligne jaune » en vertu de l'accord de cessez-le-feu.

Les « Qassam » ont déclaré dans un communiqué : « L'occupation porte la pleine responsabilité de l'engagement avec nos moudjahidine à Rafah, qui se défendent à l'intérieur d'une zone sous son contrôle. »

Ils ont ajouté : « Le vocabulaire des Brigades al-Qassam ne contient pas le principe de la reddition ni de la livraison de soi à l'ennemi. »

Cette déclaration intervient alors que l'attitude inflexible d'Israël complique la résolution de la crise des éléments des Qassam bloqués à Rafah, malgré les efforts des médiateurs, dont l'Égypte, pour la régler, a rapporté vendredi la chaîne « al-Qahira al-Ikhabariya ».

Les Qassam ont demandé aux médiateurs de s'acquitter de leurs responsabilités « pour trouver une solution garantissant la poursuite du cessez-le-feu », accusant Israël d'invoquer « des prétextes fallacieux pour y porter atteinte et d'exploiter cela pour cibler les civils à Gaza ».

Dans un communiqué ultérieur, les Brigades al-Qassam ont annoncé leur intention de remettre aujourd'hui dimanche à 14h00, heure de Gaza, la dépouille du prisonnier officier de l'armée israélienne Hadar Goldin, qu'elles ont capturé en 2014. Samedi, la chaîne Al-Jazeera a attribué à une source dirigeante des Brigades al-Qassam l'information selon laquelle elles avaient récupéré, accompagnées d'une équipe du Comité international de la Croix-Rouge, le corps de l'officier israélien Hadar Goldin dans un tunnel à l'ouest de Rafah. Dans le même contexte, les médias hébreux ont affirmé dimanche que les médiateurs et le Hamas souhaiteraient remettre les restes de Goldin en échange de la libération par Tel-Aviv de 200 combattants palestiniens bloqués dans la ville de Rafah.

L'Autorité de diffusion israélienne a cité une source politique israélienne non nommée : « Israël considère avec la plus grande gravité le retard dans le retour des restes de Hadar Goldin, que le Hamas affirme avoir retrouvés, et exige leur restitution immédiate. »

Israël affirme que Goldin a été tué lors d'un combat à Rafah pendant l'« Opération Bordure protectrice » (l'agression contre Gaza, juillet-août 2014), et accuse le Hamas de détenir son corps.

L'Autorité a ajouté que « l'estimation israélienne est que le Hamas veut mener des né-



gociations séparées pour la restitution des restes du lieutenant Goldin, en liant cela à la libération des combattants encerclés dans le réseau de tunnels à Rafah.

Elle a cité une autre source israélienne qui a déclaré : « Il n'y a actuellement aucune négociation... Il y a un accord, et le Hamas doit s'y conformer. »

Quotidiennement, Israël viole cet accord par des frappes qui ont tué et blessé des centaines de Palestiniens à Gaza, en plus de ne pas respecter les dispositions convenues concernant l'acheminement de denrées alimentaires et de fournitures médicales. Une source sécuritaire israélienne a déclaré à l'Autorité que « suite à l'annonce d'hier du Hamas quant à la découverte du corps de Goldin, l'appareil sécuritaire espère que la situation s'éclaircira aujourd'hui. »

Elle a ajouté que l'armée israélienne « a permis à des membres du Comité international de la Croix-Rouge et à d'autres du Hamas d'entrer dans une zone de Rafah sous contrôle israélien pour rechercher les cinq morts (israéliens) détenus par les factions palestiniennes. »

Pour sa part, le quotidien israélien Yedioth Aharonoth écrivait dimanche : « La colère

régnait en Israël à propos de ce que l'on considère comme une violation grave de l'accord. »

Le journal l'explique par ce qu'il décrit comme « le refus du Hamas de remettre les restes du lieutenant Goldin la nuit dernière, malgré son annonce de les avoir trouvés dans un tunnel à Rafah. »

Il ajoute : « Ces dernières semaines, le Hamas a tenté de faire avancer la libération d'environ 200 combattants apparemment détenus dans des tunnels à Rafah, mais ses tentatives et celles des médiateurs ont jusqu'à présent échoué. »

« Au départ, le chef d'état-major (israélien), le général Eyal Zamir, avait dit qu'il accepterait de les libérer uniquement en échange du corps de Goldin », rapporte le journal. Mais lors d'une réunion du petit cabinet ministériel de sécurité (le « cabinet ») jeudi dernier, ZAMIR aurait déclaré qu'il n'y aurait « aucune transaction » avec ces combattants.

Il aurait conclu : « Soit ils sont éliminés, soit ils se rendent et sont soumis à une enquête à la base de Sde Teyman », dans le sud d'Israël.

R.I

SOUDAN

Les Forces de soutien rapide ont brûlé des centaines de corps à El-Fasher.

Le Réseau des médecins du Soudan a annoncé hier dimanche que les Forces de soutien rapide (FSR) ont ramassé des centaines de corps dans les rues et les quartiers de la ville d'El-Fasher, avant d'en enterrer certains dans des fosses communes et d'en brûler d'autres entièrement. Dans un communiqué de presse publié aujourd'hui, le Réseau a déclaré : « Dans un nouveau crime qui s'ajoute au dossier des Forces de soutien rapide, la ville d'El-Fasher a été le théâtre de l'une des pratiques les plus inhumaines : au cours des derniers jours, les FSR ont ramassé des centaines de corps dans les rues et les quartiers de la ville, puis en ont enterré une partie dans des fosses communes et ont brûlé le reste entièrement, dans une tentative désespérée de dissimuler les traces de leurs crimes contre les civils. »

Le communiqué poursuit : « Ce qui s'est passé à El-Fasher n'est pas un incident isolé, mais un nouvel épisode d'un crime de génocide à part entière, commis par les Forces de soutien rapide, au mépris total des normes internationales et religieuses qui interdisent la profanation des corps et garantissent aux morts le droit à une sépulture digne. »

Le Réseau des médecins du Soudan a fermement condamné ces crimes atroces, tenant la direction des Forces de soutien rapide pour entièrement responsable de ces massacres.

L'organisation a affirmé que « ces crimes ne seront pas effacés par la dissimulation ni par le feu », appelant la communauté internationale à « agir immédiatement et de toute urgence pour ouvrir une enquête internationale indépendante sur ce qui se passe à El-Fasher. »

Et de conclure : « La situation à El-Fasher a dépassé les limites de la catastrophe humanitaire pour devenir un crime de génocide systématique, visant l'être humain dans sa vie et sa dignité, dans un silence international honteux qui s'apparente à de la complicité. »

Les milices des Forces de soutien rapide, engagées dans une guerre sanglante contre l'armée soudanaise depuis avril 2023, ont pris le contrôle de la ville d'El-Fasher, capitale de l'État du Darfour-Nord, à la fin du mois dernier.

Des dizaines de milliers d'habitants ont fui la ville après sa chute, tandis que des rapports faisaient état de violences massives perpétrées par les Forces de soutien rapide.

R.I

ISRAËL POURSUIT SES ATTAQUES MALGRÉ LE Cessez-le-feu

Le bilan du génocide s'élève à plus de 69 000 morts et 170 000 blessés

Le ministère palestinien de la Santé à Gaza a annoncé, hier dimanche, que le bilan des victimes du génocide israélien depuis octobre 2023 s'élève à 69 176 martyrs et 170 690 blessés.

Dans un communiqué statistique quotidien, le ministère a précisé que les hôpitaux de la bande de Gaza ont reçu, au cours des dernières 24 heures, 7 martyrs — dont 1 nouveau décès et 6 corps récupérés, ainsi que 5 blessés.

Le communiqué ne précise pas les circonstances de la mort du Palestinien ni celles des cinq blessés, mais des rapports précédents du bureau d'information du gouvernement à Gaza et du mouvement Hamas

affirment qu'Israël a commis des dizaines de violations de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025.

Selon ces données, ces violations incluent des bombardements et des tirs sur des civils se trouvant dans des zones situées à l'ouest de ce qu'on appelle la « ligne jaune ». Israël reconnaît avoir tiré sur ces personnes en prétextant qu'elles avaient franchi cette ligne.

La « ligne jaune » sépare les zones d'opération de l'armée israélienne — qui couvrent plus de 50 % de la superficie de la bande de Gaza à l'est — des zones où les Palestiniens sont autorisés à circuler à l'ouest. Depuis le 11 octobre dernier, Israël a tué en-

viron 241 Palestiniens et blessé 619 autres, selon le communiqué.

Le ministère de la Santé a également signalé la présence de nombreuses victimes sous les décombres des maisons détruites et sur les routes, inaccessibles aux équipes d'ambulance et de la défense civile.

Israël refuse l'entrée d'engins et d'équipements lourds nécessaires pour dégager des dizaines de millions de tonnes de gravats et récupérer les corps palestiniens ensevelis. En revanche, elle accélère la récupération des dépouilles de ses propres prisonniers à Gaza, autorisant pour cela l'entrée d'un nombre limité d'équipements.

Selon le bureau d'information gouvernemen-

tal, Israël a également violé le protocole humanitaire de l'accord de cessez-le-feu en empêchant l'entrée de centaines d'engins lourds destinés à retirer les corps palestiniens des décombres.

Le bureau estime à environ 9 500 le nombre de Palestiniens portés disparus, soit ensevelis sous les ruines, soit dont le sort reste inconnu.

Outre les victimes humaines, la guerre d'extermination menée par Israël, avec le soutien des États-Unis et qui a duré deux ans, a détruit 90 % des infrastructures civiles de la bande de Gaza, causant des pertes initiales estimées à 70 milliards de dollars.

R.I

LA SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER 2025

Un bilan positif à la clôture



Le 28^e Salon international du livre d'Alger (Sila), événement culturel majeur en Algérie, s'est achevé, samedi, au Palais des expositions des Pins-maritimes, après dix jours d'activités riches et variées, marqués par une participation record des exposants et une affluente remarquable du public. La 28^{ème} édition a accueilli quelque 1254 maisons d'édition en provenance de 49 pays, dont la Mauritanie en invitée d'honneur, qui ont proposé au public pas moins de 140.000 titres. Parallèlement à l'exposition, un programme culturel d'une trentaine d'activités axées notamment sur la mémoire, l'histoire et l'identité, la littérature et ses symboles ainsi que la créativité et l'édition à l'ère de l'intelligence artificielle (IA), a marqué cette édition, placée sous le signe de "Le livre, carrefour des cultures". Des conférences-débats sur les causes de libération et les peuples en lutte, à leur tête les peuples palestinien et sahraoui, ont été au programme de cette édition qui a mis en lumière les crimes de la France coloniale, notamment les massacres du 8 mai 1945. Le Salon a célébré, par ailleurs, le centenaire de la naissance de l'écrivain et militant anticolonialiste, Frantz Fanon, en plus d'une conférence consacrée à l'Emir Abdelkader. Un colloque international intitulé "L'Algérie dans la civilisation", a été aussi au programme du salon, avec la participation d'une pléiade d'écrivains, d'intellectuels et d'universitaires de renom, algériens étrangers.

Au dernier jour du salon, les visiteurs ont continué à affluer, alors que de nombreux exposants proposaient des remises sur les livres - allant pour certains - jusqu'à "40%". Des institutions et établissements culturels ont également pris part à ce salon avec différents programmes de rencontres à l'image du ministère de la Culture et des Arts, l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation (stand commun), l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda), le Haut conseil de la langue arabe (HCLA), le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) et le Centre national de recherche en sociologie culturelle (Crase). Le Commissariat du SILA a organisé samedi après midi une conférence pour rendre hommage à plusieurs écrivains, journalistes et éditeurs algériens décédés en 2024 et au courant de cette année, parmi ceux qui ont contribué avec leurs œuvres culturelles et littéraires au renforcement de la présence de l'Algérie dans le paysage culturel et enrichi les bibliothèques dans diverses spécialités. Cette rencontre animée par des écrivains et des chercheurs lors de la journée de clôture du Sila, a été consacrée à des écrivains, journalistes et éditeurs décédés, dont l'écrivain et polymathe, Mohamed Salah Nacer, décédé en août dernier après une carrière prolifique marquée par de nombreuses contributions et publications dans les domaines de la fiction, de la poésie, de la critique littéraire, du patrimoine, du journalisme et de l'histoire.

Un hommage a également été rendu au regretté journaliste et intellectuel, Nordine Azzouz, décédé en mai dernier. Figure emblématique du journalisme et du monde médiatique, il a travaillé dans plusieurs journaux nationaux et était connu pour son intérêt pour les dossiers internationaux. Le journaliste, romancier et critique de cinéma, Djamel Eddine Merdaci, décédé en juillet dernier, a lui aussi été honoré. Le commissariat du salon a également rendu hommage au poète, Abdelmadjid Kaouah, décédé en juillet dernier. Par ailleurs, un hommage a été rendu à l'écrivain et romancier, Ismail Ghmoukat, décédé en octobre dernier. Le commissariat du Salon a aussi rendu hommage à l'écrivain, conteur et traducteur, Boudaoud Amier, qui s'est éteint à la fin de l'année 2024. Un hommage a été également rendu au poète et journaliste, Youcef Merahi, décédé en mars dernier ainsi qu'à l'écrivaine et poétesse, Djohar Amhis, qui s'est éteinte en juillet dernier. Le Salon a en outre rendu hommage à l'écrivaine et intellectuelle, Fadila Mrabet, la poétesse, Hmama Laamari, et l'éditrice Samia Zennadi, décédées en 2025, ainsi qu'au romancier et journaliste, Abdelaziz Benmahdjoub, connu sous le nom de "Habib Ayoub". Ouvert au public le 30 octobre dernier, le 28 Sila a accueilli, jusqu'au 7 novembre plus de "5,6 millions" de visiteurs avec un pic d'affluente de "850.000", enregistré le 6 novembre.

R.C

Guelma : appel à la multiplication des recherches sur les œuvres littéraires et théâtrales de Kateb Yacine

Les participants au 12^{ème} forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine (1929-1989), qui coïncide avec le 36^{ème} anniversaire de son décès, clôturé samedi à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafai de Guelma, ont estimé que les créations littéraires et théâtrales de Kateb Yacine n'ont pas encore reçu l'attention qu'elles méritent de la part des chercheurs et des universitaires. Les recommandations de cette 12^{ème} édition du forum, organisée pendant quatre jours sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts sur le thème du "dialogue créatif entre l'esthétique de l'image et la poésie du texte", ont appelé les milieux académiques des universités algériennes ainsi que les chercheurs spécialisés dans le domaine de la critique littéraire et théâtrale à mener davantage de recherches sur les aspects cachés de l'univers aux multiples facettes de Kateb Yacine.

Au dernier jour de ce forum international, organisé chaque année depuis 2009 par l'Association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle de la wilaya de Guelma, le Pr Ali Sassan de l'université 20-Août 1955 de Skikda a animé une conférence intitulée "Analyse du discours anticolonial et recherche de l'identité dans les œuvres de Kateb Yacine".

Cet universitaire s'est appuyé sur l'analyse de deux œuvres littéraires de Kateb dont «Nedjma», un roman écrit pendant la période coloniale (1956), et "Le Polygone étoilé", publié en 1966, pour conclure que Kateb Yacine s'est accroché à son identité algérienne et a refusé de s'intégrer à l'identité du colonisateur malgré l'utilisation de la langue française dans ses écrits.

De son côté, le Pr Mohamed Saad Berghel, de l'université de Monastir (Tunisie) a animé une conférence intitulée "Le poétique, le narratif et les perspectives de l'écriture chez Kateb Yacine" dans laquelle il a considéré que Kateb, qui a pris son envol depuis les contrées de la région de Guelma pour toucher à la renommée mondiale, reste un phare attractif pour les chercheurs et les spécialistes en vue d'une recherche continue sur les multiples dimensions de ses œuvres, et pour répondre aux nombreuses questions qui nécessitent encore des réponses critiques à travers l'étude des œuvres de l'auteur.

Lors de ce forum international, 17 interventions ont été présentées par des chercheurs et des spécialistes d'universités algériennes (Alger 2, Guelma, Oum El Bouaghi, Biskra et Skikda), ainsi que par des chercheurs étrangers intéressés par l'œuvre de Kateb Yacine provenant d'institutions universitaires et de centres spécialisés du Canada et de Tunisie.

R.C

Tizi-Ouzou : un hommage au chanteur Slimani

Un hommage a été rendu samedi à Tizi-Ouzou, à travers une émission de la radio locale, à l'artiste chanteur d'expression kabyle, Slimani, de son vrai nom Slimane Metref, à l'occasion de ses 80 ans, en sa présence et celle d'une pléiade d'artistes et figures culturelles.

L'émission de deux heures, présentée en direct de l'espace culturel Ferhat Oumalou de la station locale, par son directeur, le journaliste Arezki Azouz, a été marquée par les témoignages d'artistes et de figures culturelles sur le chanteur et son œuvre. Des artistes de renom comme Lounis Ait Menguellet, Ouzab Mohand Ameziene, Dahmani Belaid, Belaid Medjkane du mythe groupe Tagrawla, Hamel Saïd, Aldjia et bien d'autres artistes, ont tenu à apporter leurs témoignages sur "l'apport" de l'œuvre de Slimani dans leur entrée dans le monde de la chanson et leurs carrières. Ce concept mis en place par la radio locale depuis quelques années, a déjà permis de rendre hommage à plusieurs artistes dont Lounis Ait Menguellet, Athmani (Ait Atmane M'hamed), Medjahid Hamid, tout récemment, et les défunts Cherif Hamani et Idir, avant leur disparition.

L'artiste, visiblement heureux par cet hommage, s'est dit se sentir "rajeuni malgré ses 80 ans". Né en 1945, Slimani a marqué la scène artistique nationale durant les années 70 du siècle dernier malgré sa brève carrière qui n'avait duré que cinq (5) années (de 1967 à 1972) durant lesquelles il avait enregistré 19 chansons.

R.C

Oran : la "valise muséale" d'Alger s'installe au Musée "Ahmed Zabana"

La valise muséale du Musée public national des miniatures, de l'enluminure et de la calligraphie d'Alger a fait escale, samedi au Musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, sous le thème "Voyage muséal à travers la mémoire et la créativité". Cette activité culturelle s'est déroulée en présence d'un groupe d'élèves de l'école primaire "Rouis Rabah Abdelkader" du quartier Es-Salam (commune d'Oran), dans une atmosphère empreinte de créativité et d'interaction, où la découverte de la beauté de l'art décoratif s'est mêlée à la richesse de l'histoire et au plaisir de l'apprentissage et de l'innovation. L'initiative vise à faire connaître aux jeunes le Musée des miniatures, de l'enluminure et de la calligraphie, ainsi que les différentes étapes de l'évolution de ce haut lieu du patrimoine. Elle permet également de leur enseigner, à travers des ateliers péda-

gogiques, les techniques de peinture sur céramique.

La valise muséale s'inscrit dans le cadre des activités culturelles muséales 2025-2026 programmées par le Musée des miniatures, de l'enluminure et de la calligraphie, et est destinée aux établissements culturels à l'occasion de la commémoration de la Révolution du 1^{er} Novembre, dans le but de renforcer les valeurs du patriotisme chez les élèves. L'événement vise également à promouvoir et à protéger le patrimoine culturel algérien, à sensibiliser les élèves à l'importance de sa préservation en tant qu'élément de l'identité nationale, tout en attirant l'attention sur les dangers des accidents de la route et de l'usage excessif des jeux électroniques, qui ont un impact négatif sur la santé mentale et le comportement social. A travers cette initiative, le Musée des miniatures, de l'enluminure et de la calligra-

phie réaffirme son rôle dans la diffusion de la culture muséale au sein du milieu scolaire, et dans le renforcement de l'esprit créatif et de la connaissance historique chez les jeunes générations, dans le cadre d'un partenariat actif entre les musées et les établissements éducatifs.

La valise muséale a déjà été présentée dans plusieurs musées et établissements scolaires d'Alger, et des visites similaires sont programmées dans les musées de Constantine, Sétif, Médéa.

Cette activité éducative et culturelle a été marquée par l'organisation de deux ateliers pédagogiques au profit des élèves : le premier consacré à l'art de la céramique "Delft", célèbre au XVII^e siècle pour ses ornements bleus sur fond blanc, et le second dédié à la céramique traditionnelle ornant les murs du Musée des miniatures, caractérisée par ses motifs géométriques raffinés.

R.C

Helgi, détective à Reykjavik, capitale d'Islande, est envoyé à Snæfellsnes pour élucider la mort d'un baron de la finance, Björn Sveinsson. L'histoire a des résonances...

TELE

VISION



TF1

Ghosts : Fantômes en héritage

21h10



Alison et Nabil héritent d'un immense château. Ils décident d'y emménager et envisagent même de le transformer en hôtel. Cependant, le château est également habité par des fantômes. Après un traumatisme accidentel, Alison peut les voir...

france 2 **Des vivants**

21h10



Les sept rescapés ont des comportements imprévisibles. Et leurs proches, eux aussi, traversent une épreuve considérable.

RMC

The Closer : L.A. enquêtes prioritaires

21h10



Dans les rues animées de Los Angeles, une série de meurtres choquants secoue la communauté locale. Trois membres du East Side Catorces sont abattus en plein jour dans un parc, attirant l'attention immédiate de l'unité des enquêtes prioritaires.

TMC

Hunger Games : l'embrasement

21h25



Dans un futur dystopique où les inégalités sociales ont façonné un monde divisé en douze districts opprimés par le Capitole, les Hunger Games restent un rappel brutal de l'autorité implacable du régime.

CANAL+

Les Sentinelles

21h09



L'enquête menée par Irène, désormais trop risquée, touche à sa fin. Les ramifications de ses découvertes menacent l'équilibre fragile entre les forces en présence, et ses alliés craignent pour sa vie.

TF1

21h10

Hôtel Transylvanie 3 : des vacances monstrueuses



1897, Transylvanie. Sous une lune voilée de brume, un train de nuit fend les forêts obscures, transportant une étrange caravane de passagers : Dracula, le comte vampire aussi élégant qu'éternellement célibataire, et sa bande de monstres aussi attachants que maladroits.

W9

La Petite Sirène

21h25



Dans les années 1830, dans un monde sous-marin fantastique des Caraïbes, Ariel, la plus jeune fille du roi Triton, est une sirène curieuse et intrépide, avide d'aventures et de découvertes.

Popularité fulgurante : "KPop Demon Hunters" aura droit à une suite en 2029



Cinq mois après sa sortie, K-Pop Demon Hunters continue de faire vibrer le public. Véritable phénomène mondial, le film d'animation aura bien droit à une suite, dont la date de sortie vient d'être dévoilée par le géant du streaming Netflix.

Sorti en juin 2025, K-Pop Demon Hunters a littéralement explosé tous les records. En seulement quelques semaines, le film d'animation signé Maggie Kang et Chris Appel-hans est devenu le long-métrage le plus visionné de l'histoire de la plateforme avec 325 millions de vues en moins d'un mois.

Cinq mois après sa sortie, il figure encore dans le top 10 mondial, comptabilisant 14 millions de vues supplémentaires début novembre. Un succès que même Netflix n'avait pas vu venir. À la croisée de la pop culture coréenne et du fantastique, le film raconte l'histoire de Rumi, Zoey et Mira, trois stars de K-pop qui mènent une double vie. Adulées le jour par des millions de fans, elles deviennent la nuit de redoutables chasseuses de démons. En face d'elles, les Saja Boys, un groupe de K-pop masculin aussi séduisant que maléfique.

C'est officiel, les chasseuses de démons reprendront du service. Mais avant de retrouver les trois héroïnes du groupe Huntrix, il faudra patienter, longtemps, très longtemps, puisque la sortie du deuxième volet ne serait pas prévue avant... 2029. Si l'attente risque d'être longue, elle n'empêche en rien l'enthousiasme des fans. De son côté, la coréalisatrice Maggie Kang s'est déjà exprimée sur son envie de prolonger l'aventure : "Nous avons posé les bases de nombreuses histoires potentielles. Beaucoup de questions restent sans réponse. On ne peut pas tout raconter en 85 minutes."

Produit par Sony Pictures Animation, K-Pop Demon Hunters a aussi marqué le début d'une collaboration fructueuse entre Sony et Netflix. En effet, la bande originale du film d'animation s'est hissée dans les classements du Billboard Hot 100, avec plusieurs chansons comme Golden, Your Idol ou Soda Pop. Certains titres pourraient même décrocher une nomination aux Grammy Awards. Face à cet engouement, la plateforme de streaming ne compte pas s'arrêter là. Netflix a signé un partenariat avec Mattel pour lancer une ligne de jouets inspirés de l'univers des héroïnes, attendue pour Noël 2026. De quoi faire patienter les fans !

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.bran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Une tentative de contrebande de 3 000 paquets de cigarettes déjouée

Les douanes algériennes du port d'Oran ont réussi à déjouer une tentative de contrebande de 3 000 paquets de cigarettes. Selon un communiqué des douanes, la quantité de cigarettes saisie était dissimulée à l'intérieur de paquets de lessive et de boîtes de bonbons.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:34	15:47	17:51	19:13

Météo

Alger	☀	22	Tizi Ouzou	☀	20
Tiaret	☀	24	Béjaïa	☀	21
Constantine	☀	20	Oran	☀	23

BLIDA

Démantèlement de deux bandes de quartier

Les services de la Gendarmerie nationale de Blida ont mis fin aux agissements de deux bandes de quartier dangereuses, impliquées dans une violente rixe à l'arme blanche survenue dans la commune de Ben Khelil, daïra de Boufarik, provoquant un climat de panique parmi les habitants, selon un communiqué rendu public, hier, par ce corps de sécurité. L'opération, menée par la brigade territoriale de Ben Chaâbane, a été déclenchée à la suite d'un appel reçu sur le numéro vert aux environs de 22h00 signalant une violente rixe

à l'arme blanche à la cité Ben Hamdane, dans la commune de Ben Khelil. L'intervention, qui a mobilisé la brigade de sécurité locale, appuyée par la brigade de sécurité et d'investigation de Boufarik, a permis d'interpeller huit individus sur un total de 12 suspects identifiés, dont un se trouve actuellement sous contrôle médical, alors que les investigations se poursuivent toujours pour arrêter les autres suspects, selon la même source. L'opération s'est, également, soldée par la saisie de trois chiens dressés utilisés pour intimider et semer la terreur, de huit sabres de près de 80 cm, d'un couteau, d'une hache, d'une chaîne métallique, de neuf fumigènes, de feux d'artifice incendiaires et de comprimés psychotropes. Les mis en cause seront présentés devant le parquet territoriale-

ment compétent pour "constitution et création de bandes de quartier", a conclu le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

6 morts et 217 blessés en 24 heures

Six personnes sont décédées et 217 autres ont été blessées dans 176 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été

enregistré dans la wilaya de Médéa avec 2 morts et 3 blessés, suite à une collision entre un camion semi remorque et un véhicule sur la RN 60, au lieu-dit Ouled Salem dans la commune El Kaf Lakhdar.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgences à 5 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains, à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Nâama, El Bayadh et Mila.

Les services de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Chef, M'Sila et Skikda, sans enregistrer de victimes, a conclu la même source.

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDDINE

Tacherift reçoit le moudjahid Abdallah Debbagh

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, hier à Alger, le moudjahid Abdallah Debbagh, dernier membre du commando des hommes grenouilles durant la glorieuse Révolution de Novembre, a indiqué un communiqué du ministère. Ce commando a constitué "l'une des unités spéciales ayant joué un rôle héroïque éminent durant la Révolution de libération nationale, notamment dans les opérations d'approvisionnement en armes et de minage des navires du colonisateur français", précise-t-on de même source.

Lors de cette rencontre, le ministre a salué le parcours du moudjahid Abdallah Debbagh, ainsi que les exploits de ce commando qui "a livré des combats remarquables sur des terrains d'action inhabituels, faisant preuve d'un courage et d'un dévouement exemplaires au service de la patrie", soulignant que l'évocation de ces pages reluisantes de l'histoire de la Révolution "constitue un hommage à la génération qui a bâti la gloire et la dignité de l'Algérie, mais aussi un devoir national de la transmettre aux générations successives en vue de préserver la mémoire nationale".

BLIDA

Vers la transformation de trois décharges en jardins publics



La Direction de l'environnement de Blida a entrepris les travaux de réaménagement de trois décharges publiques arrivées à saturation, en vue de leur transformation en jardins publics, dans le cadre du projet de dépollution de l'Oued El-Harrach, dans sa partie traversant la wilaya, a indiqué, hier, cette direction. Les sites concernés se trouvent à Meftah, Bougara et Soumaa (Est de la wilaya), a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Il a fait part de la réalisation d'une tranchée temporaire équipée d'un système de récupération des lixiviats, au niveau de la décharge de Bougara, en cours de fermeture progressive, tandis qu'une autre tranchée dotée du même dispositif a été réalisé au niveau de la décharge contrôlée de Meftah.

Le responsable a ajouté

qu'une grande partie des déchets auparavant orientés vers ces décharges est désormais redirigée vers d'autres sites qui n'ont pas encore atteint leur capacité maximale, dans l'attente de la mise en service "à la fin de l'année en cours" de la décharge d'Ain Romana (Ouest de la wilaya), d'une capacité estimée à 300 tonnes. Dans le cadre des procédures de passage du simple enfouissement des déchets à leur valorisation et recyclage, le directeur de l'environnement a, par ailleurs, souligné l'achèvement des études techniques relatives à la réalisation de deux complexes modernes de traitement des déchets selon le système biomécanique, en attendant leur inscription et l'obtention du financement nécessaire à leur concrétisation. En février dernier, 2 complexes de gestion des déchets ménagers ont été

créés grâce à un financement de 3 milliards DA accordé à la wilaya de Blida, avait rapporté le journal Horizons. Ces complexes de tri mécanique et biologique des déchets ménagers sont d'une capacité de 1.000 tonnes par jour, chacun. Le 1^{er} complexe sera réalisé dans la région est du chef-lieu de la wilaya, dans la commune de Meftah, et le second sera implanté dans la commune d'Oued Djer. Ces projets rentrent dans le cadre de la nouvelle approche de gestion moderne des déchets ménagers, avait expliqué M.Oualid Chachi. Les 2 complexes, dont l'un est unique au niveau national, utiliseront la technique du «biomécanisme», l'expérimentation nationale de recyclage des déchets organiques, tels que les résidus de légumes et de fruits, et de leur transformation en engrais.

CHU D'ORAN

Les 3es Journées de médecine interne prévues à la mi-novembre en cours

Plus de 450 participants prendront part aux 3es Journées de médecine interne du CHU d'Oran qui se tiendront les 14 et 15 novembre prochains, ont indiqué, hier, les organisateurs. Cet événement scientifique rassemblera des généralistes, spécialistes-internistes, endocrinologues, néphrologues, cardiologues et bien d'autres spécialistes qui discuteront des dernières avancées en matière de médecine interne, a indiqué à l'APS, Pr Amine Chami, chef de service de médecine interne du CHU d'Oran. Trois grandes thématiques seront abordées au cours de ces journées, en premier le diabète sucré, véritable problème de santé publique, dont la session coïncidera avec la Journée mondiale du diabète. Les discussions porteront sur les

données épidémiologiques, les complications du diabète et les comorbidités ainsi que sur les innovations thérapeutiques en la matière, a indiqué le spécialiste. Le deuxième thème sera "Les myopathies inflammatoires", avec une mise au point sur les progrès récents en matière de diagnostic et de traitement, tandis que le troisième sera "Les maladies rares", qui feront l'objet d'une actualisation des connaissances, a-t-il précisé. A travers ces thématiques, les participants auront l'occasion de faire le point sur les dernières avancées thérapeutiques, les recommandations des sociétés savantes en matière de pathologies internes et d'échanger sur les meilleures pratiques pour améliorer la prise en charge et le parcours de soins des patients, a fait savoir le spécialiste.

TLEMCEM

Des sessions de formation au profit des opérateurs économiques

La Chambre de commerce et d'industrie "Tafna" de la wilaya de Tlemcen a lancé plusieurs formations destinées aux commerçants et opérateurs économiques, a indiqué, hier, son directeur, Zakaria Saidani. Il a souligné que la Chambre de commerce et d'industrie "Tafna" œuvre à accompagner les commerçants et opérateurs économiques en leur offrant des opportunités de formation afin de s'adapter aux évolutions actuelles. Ces formations en présentiel, dispensées au sein de l'école rattachée à la Chambre, permettent aux participants d'obtenir des certificats reconnus, a-t-il souligné. L'école, relancée après une interruption de sept ans, fonctionne désormais dans le cadre d'une convention signée avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, ce qui rend les formations proposées reconnues aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, selon le même responsable. Ce dispositif de formation concerne également des employés d'entreprises privées, dans le cadre de programmes de recyclage

destinés à renforcer leurs compétences et capacités professionnelles dans leurs domaines d'activité. Parmi les spécialités offertes dans le cadre de la formation résidentielle, d'une durée de trois ans, dont six mois de stage pratique, figurent notamment celles de technicien supérieur en marketing, comptabilité, gestion, informatique et langues étrangères, notamment l'anglais, l'espagnol et l'allemand. La langue chinoise sera prochainement introduite, afin de faciliter la communication des commerçants et opérateurs économiques à l'international, a ajouté M. Saidani.

La Chambre a également programmé des formations de courte durée, destinées aux employés des entreprises économiques, dans des domaines tels que la gestion des ressources humaines, la comptabilité, ainsi que la prévention et la sécurité, d'une durée de deux à trois semaines. A noter que la Chambre de commerce et d'industrie de Tlemcen compte plus de 100 commerçants et opérateurs économiques affiliés.